

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers
en exercice : 27**
présents : 22
votants : 27
Absent :
Pour : 22
Abstention : 5

N° 005/2015

OBJET : CULTURE

**Autorisation donnée au
Maire de signer le
mandat de
commercialisation de
la billetterie pour
l'espace Jean-FERRAT.**

L'an deux mille quinze
le 14 du mois de janvier à 19 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 janvier 2015.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO
/ Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-
Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Charles BEVACQUA
/ Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ/ Mélanie MORINI / Marc LEROY / Delphine
BOLLARO/ DRAGONI José/ Christine DECORDIER / Martine
DUNOYER DE SEGONZAC/ LESSATINI Jean-Yves/ Gracienne
DODAIN/Sophie ESPOSITO.

PROCURATIONS Sonia CHAKROUNI à Jean-Luc CAMBRA /
Françoise DAMILANO à Catherine DINI / Pierre VESTRI à José
DRAGONI/ Taoufik FATFOUTA à Jean-Marc GIMENEZ / Eddie
DEGIOVANNI à Charles BEVACQUA

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 1984 et suivants du code civil (contrat de
distribution 'transparent'),

Vu l'article 289-I-2 du C.G.I..

Vu l'avis favorable du Trésorier de Contes,

Vu le mandat de gestion de la société prestataire « Le Cri de la
Marmotte »,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt que présente la proposition de bénéficiaire d'une billetterie avec le prestataire « Le Cri de la Marmotte » ;

Il est décidé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention avec le « Cri de la marmotte » dont le siège social est à Mougins, Mas Saint Antoine, 603 chemin de belvédère représentée par sa gérante Corinne ASSYAG.

Compte rendu
exécutoire après
dépôt en préfecture
le : 16/01/2015
et publication en
mairie le : 16/01/2015

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

